

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2020-01-23

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à son siège social au 932, rue du Centre à Saint-Jude, le 23 janvier 2020 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Mesdames les directrices Francine Morin, Emmanuelle Bagg, Julie L'Homme, Nicole Guilbert et messieurs les directeurs Sylvain Lafrenaye, Alain Jobin, Marcel Therrien, Stéphane Bernier, Yvon Daigle, Denis Benoît, Denis Marion, Robert Beauchamp, Gilles Bernier.

Sont absents : Michel Blanchard, Gilles Hébert.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yves de Bellefeuille, président.

Est aussi présente madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

20-01-01

Sur la proposition de Robert Beauchamp
Appuyée par Stéphane Bernier
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2019 (c.c.)

20-01-02

Sur la proposition de Francine Morin
Appuyée par Denis Benoît
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2019 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

1.3 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 9 décembre 2019 au 13 janvier 2020 a été remis aux directeurs pour information.

1.4 Rapport financier au 31 décembre 2019 (c.c.)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose l'État des activités financières du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

1.5 Comptes à payer (c.c.)

20-01-03

Sur la proposition de Robert Beauchamp
Appuyée par Alain Jobin
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 16 janvier 2020, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer avec ajouts pour un montant de **178 356,68\$**.

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de décembre 2019 et janvier 2020 pour un montant de **47 715,78\$** (réf. : liste du 16 janvier 2020).

1.6 Correspondance

14/01/20 Municipalité de Saint-Gérard-Majella : résolution 2019-12-136 modification de l'article Jeu d'eau du règlement sur l'utilisation de l'eau potable

1.7 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

1.7.1 Municipalité de Saint-Jude – Fin de l'entente concernant la location de locaux

20-01-04 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Denis Marion
Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu centre informe la municipalité de Saint-Jude que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre mettra fin à l'entente pour la location de locaux pour le 1^{er} juillet 2020.

1.7.2 Municipalité de Saint-Louis – Entente concernant la location de locaux (c.c.)

20-01-05 Sur la proposition de Marcel Therrien
Appuyée par Gilles Bernier
Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre accepte la proposition de la municipalité de Saint-Louis pour la location du local à l'hôtel de ville basée sur les éléments suivants :

- coût de location pour l'année 2020 : 5 000\$
- bail de 5 ans renouvelable à terme pour une autre période de 5 ans avec une clause annuelle d'indexation selon le taux d'inflation annuelle de l'indice du prix à la consommation pour la région de Montréal, tel qu'émis chaque année, en janvier, par Statistique Canada.

Que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cette location pour et au nom de la Régie.

1.8 Varia ouvert

1.8.1 Séances ordinaires de juin et de décembre 2020 – Modification de l'heure

20-01-06 Sur la proposition de Robert Beauchamp
Appuyée par Emmanuelle Bagg
Il est résolu à l'unanimité que l'heure pour la tenue des séances ordinaires des 16 juin et 15 décembre 2020 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre soit exceptionnellement fixée à 20 heures.

1.9. Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

1.10 Levée de la séance

20-01-07

Sur la proposition de Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Marcel Therrien
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Yves de Bellefeuille,
président

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et secrétaire-trésorière